

Compte rendu conseil municipal du 22 septembre 2025

Présents :

Sylvie MEYNEN , Geneviève MOUNIE , Jeanine SEGOND CARBONEL , Olivier GONNEAU ,
Hervé PLEIMPON , Jean Jacques FILLAT , Jean Paul ROSSIGNOL , Nicolas DECHAMP ,
Philippe CAVALIE , Marc ISSALY .

Absents excusés : Agnés ARBELET

Validation du compte rendu de la séance précédente

Vote : Pour : 10

Abstention : 0

Contre : 0

Fiscalité locale : Création d'une cotisation foncière des entreprises

Le Maire explique que Lunegarde est la seule commune du département n'ayant pas instauré de CFE base mini . Le principe est d'instaurer une cotisation foncière par classe de chiffre d'affaire sur une base identique à chaque classe soit 247 eur .La CFE sur base locative ne se cumule pas avec la CFE base mini , les entreprises de moins de 5000 eur de chiffre d'affaire ne payerons pas de CFE , la commune percevra une dotation compensatoire pour ces entreprises . Les recettes pour Lunegarde seront de l'ordre de 400 eur (12,78 % du montant base mini) . La communauté de commune percevra une part de cette CFE (18,78% du montant base mini) .

Proposition au conseil municipal d'une CFE base mini à 247 eur pour chaque classe de chiffre d'affaire :

Vote : Pour : 10

Abstention : 0

Contre : 0

Projet Parc Agrivoltaïque sur la commune de Durbans

La commune de Lunegarde est consulté pour avis sur autorisation des droits du sols pour un projet de parc photovoltaïque à Durbans .

Ce projet concerne une implantation sur des parcelles agricole d'une exploitation de la commune de Durbans .

Après débats , le conseil municipal retient les retombées économiques importantes pour l'exploitant et les collectivités publiques .

Également , le conseil note l'importance de favoriser le développement des énergies renouvelables .

Vote : Pour : 5

Abstention : 4

Contre : 1

Frais de scolarité école publique et primaire de Gramat :

Les frais de fonctionnement pour l'année scolaire 2024 s'élèvent à :

- 1381,61 eur /enfant en maternelle
- 624,37 eur/ enfant en primaire

Pour la commune de Lunegarde cela concerne 1 enfant en maternelle et 2 enfants en primaire , soit un total de 2630,35 eur .

Vote : Pour : 10
Abstention : 0
Contre : 0

Frais de cantine scolaire pour école privé de Gramat :

La participation aux frais de cantine de l'école St Hélène concerne 4 enfants pour un total de 190 repas . La proposition est de maintenir cette contribution à hauteur de 2 eur / repas/enfant , soit un cout pour la commune de 380 eur .

Vote : Pour : 10
Abstention : 0
Contre : 0